

La Tribune

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

cyberpresse.ca

Memphrémagog
Un nuage noir
pour la Traversée
Page A3

Les sports
L'adresse de Gagné
n'a pas suffi
Page C1

SHERBROOKE / VENDREDI 18 MAI 2001 / 92e ANNÉE / NO 75

65¢ plus taxes

Garou frôle la mort

Steve Bergeron et Pierre St-Jacques
SHERBROOKE

Garou, le chanteur sherbrookoïse de renommée internationale, l'a échappé belle vers 5 h 45, hier matin, quand la voiture Ferrari qu'il conduisait a effectué une embardée au kilomètre 108 de l'autoroute 10, dans la région d'Eastman.

La voiture a heurté à deux reprises la glissière de sécurité, puis connu quelques tête-à-queue, avant de s'immobiliser sur la chaussée, direction Sherbrooke, soit la direction vers laquelle elle roulait avant l'embardée. Après l'impact, le moteur de la Ferrari modèle 348 et d'année 1994 a pris feu.



Garou

«Il a été chanceux»

Garou n'a subi aucune blessure. «Il a été chanceux», a commenté son père, Iréné Garand, hier après-midi.

Garou a d'ailleurs rapidement téléphoné à ses parents après l'accident, pour leur dire qu'il n'était pas blessé et leur éviter des inquiétudes inutiles. «Il ne voulait surtout pas qu'on apprenne la nouvelle par les médias», ajoute M. Garand.

Le chanteur est revenu récemment d'Europe, où il a terminé la partie européenne de sa tournée lancée ici-même à Sherbrooke en février dernier. Il a rencontré le maire de Sherbrooke, Jean Perrault, mercredi, et il s'est rendu à Montréal en soirée, pour une rencontre marquant la fin de sa tournée printanière.

«Il était parti très tard d'Europe,



La Ferrari que conduisait Garou a encaissé de bons coups dans la perte de contrôle de son conducteur, comme le laisse voir Jean Boisvert, propriétaire du garage où a été remorquée la voiture.

Imacom, par René Marquis

sans avoir pu se reposer avant. Il a dû tout de suite prendre l'avion. Il n'était pas encore remis du décalage», note Iréné Garand.

La fatigue a eu raison de Garou alors qu'il circulait sur l'autoroute 10 à

la hauteur d'Eastman, raconte M. Garand. Le chanteur a perdu le contrôle de la Ferrari qu'il conduisait, et qu'il avait encore à l'essai, selon le père.

Dépêchés sur les lieux, des agents du Poste autoroutier de la Sécurité du

Québec de l'Estrie ont tenté d'éteindre les flammes avec des extincteurs portatifs mais ce fut peine perdue. Les pompiers d'Eastman ont été appelés à la rescousse.

L'agent Serge Dubord, responsable

des Affaires publiques à la SQ de l'Estrie, a indiqué qu'il n'y avait aucune

Voir Garou en page A2

AUTRES PHOTOS EN A2

Martin confirme les 15 milliards \$

Jules Richer (PC)
OTTAWA

Le gouvernement fédéral a déposé cette année un surplus budgétaire d'au moins 15 milliards \$, soit 5 milliards \$ de plus que prévu, a annoncé hier le ministre des Finances, Paul Martin.

Cette somme, dont l'ampleur exacte sera connue plus tard, sera affectée entièrement au service de la dette, comme cela était prévu.

«Nous récoltons les fruits d'une approche axée sur la prudence», a affirmé M. Martin en faisant la mise à jour économique du Trésor fédéral, devant le comité parlementaire des finances.

La dette canadienne s'établira à 549,5 milliards \$, en baisse de 33,7 milliards depuis 1997. Elle représente maintenant 53 pour cent du PIB canadien, comparativement à 71 pour cent en 1995.

En chiffres absolus, l'excédent annoncé hier est le plus gros jamais enregistré depuis la Confédération. Le deuxième était celui de l'an dernier, atteignant 12,3 milliards \$.

M. Martin a toutefois reconnu qu'il y avait des nuages sombres à

l'horizon. «Le ralentissement de la croissance économique sera plus marqué que prévu», a-t-il noté. Selon lui, ce ralentissement ne fait «aucun doute» à l'échelle mondiale.

M. Martin s'attend donc à ce que les surplus continuent de s'accumuler. Il estime qu'ils pourraient atteindre 7,2 milliards \$ l'année prochaine et 7,3 milliards \$ en 2002-2003.

Réaction de Marois

«C'est réjouissant à première vue, mais au fond, c'est désolant», a déclaré son homologue du Québec, Pauline Marois, appelée à réagir à l'annonce économique.

«On constate qu'Ottawa aurait pu réinvestir davantage dans les transferts pour la santé et les services sociaux. Même dans un scénario pessimiste, même si ça allait moins bien au plan économique, Ottawa ferait quand même des surplus», a déclaré Mme Marois, depuis Londres où elle poursuit une tournée des centres financiers européens.

«Quel que soit le scénario, a-t-elle ajouté, les surplus du gouvernement fédéral ne cessent d'augmenter, ce qui confirme l'ampleur du déséquilibre fiscal au Canada.»

Gagnon-Tremblay reste sur la ligne de front

Gilles Fisette
SHERBROOKE

Bonne nouvelle pour les libéraux: Monique Gagnon-Tremblay a toujours la passion de la politique et elle sera sur la ligne de front lors de la prochaine campagne électorale.

«Oui, je serai de la prochaine campagne électorale. Pour la suivante, on verra», lance en riant cette politicienne sur qui le temps ne semble pas avoir de prise.

Monique Gagnon-Tremblay - ce n'est pas un secret - aura 61 ans dans quelques jours. Elle est née un 26 mai. Cette année, elle célèbre également ses vingt ans comme politicienne sur la scène québécoise puisqu'elle a été candidate (défaite) lors de l'élection de 1981.

Elle peut également se vanter de ses bientôt seize ans de carrière de députée du comté de Saint-François puisqu'elle a été élue pour la première fois le 2 décembre 1985. Elle a ensuite été réélue en septembre 1989, en septembre 1994 et en novembre 1998. Pour souligner ses 15 ans de vie à l'Assemblée nationale, des proches sont d'ailleurs à lui organiser une soirée-hommage, à l'hôtel King's Hall, à Compton, le vendredi 25 mai, à compter de 18 heures.

La politique provinciale, rappelle-t-elle en entrevue à La Tribune, en marge de cette activité, n'était pas prévue dans son cheminement personnel.

«On est venu me chercher. C'est d'abord venu avec le Parti québécois. Pour la première fois dans l'histoire du Québec, un parti souverainiste prenait le pouvoir. Pour la première fois, la possibilité de séparation était sérieuse... C'est à ce moment que j'ai commencé à m'impliquer dans le Mouvement Québec-Canada. En 1981, Claude Ryan m'a demandé de me présenter. Et c'a



Imacom, par Martin Blache
La députée de Saint-François, Monique Gagnon-Tremblay, qui aura 61 ans dans huit jours, sollicitera un nouveau mandat lors des prochaines élections.

été la défaite. Je me suis dit alors que la politique n'était pas pour moi et que c'était fini... Puis, en 1985, c'est Robert Bourassa qui m'a fait signe. J'ai été élue et, rapidement, je suis entrée au conseil des ministres à titre de ministre de la Condition féminine...»

La feuille de route de Mme Gagnon-Tremblay est impressionnante. Très impressionnante. Elle a été ministre à la Condition féminine, ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, ministre des Finances (la première femme à occuper cette fonction), présidente du Conseil du Trésor, vice-première ministre et cheffe de l'Opposition officielle (une première également, pour le Québec).

La politique, explique-t-elle, c'est le lieu idéal pour changer les choses, «surtout quand on a la chance d'accéder au conseil des ministres».

«Je me considère très chanceuse»

«Mais le premier travail est celui de député. Et c'est un privilège d'être député. Il n'y en a que 125 dans tout le Québec. C'est donc une récompense incroyable que d'être élu député. Les gens t'expriment alors leur confiance... Moi, je me considère très chanceuse. Il y a beaucoup de gens dans mon comté qui votent pour moi même s'ils ne sont pas des libéraux. Ils votent pour moi parce qu'ils pensent que je fais bien mon travail de politicienne... J'aspire bien sûr à d'autres fonctions au parlement mais mon premier rôle est d'être une députée et de bien le remplir...»

Si elle fait de la politique, insiste-t-elle encore, c'est qu'elle peut faire changer des choses, améliorer les conditions de vie de ses concitoyens.

«Beaucoup de dossiers ont été menés à terme. Et il y en a encore de très importants sur la table. C'est pourquoi je veux continuer... Que l'on pense au parc biomédical, au projet soumis par Jean Nicolas à propos d'un parc intégré pour l'innovation industrielle, la Cité des rivières...»

En 15 ans, Monique Gagnon-Tremblay a contribué à de nombreux dossiers. Ceux dont elle est la plus fière: l'accord McDougall-Tremblay qui donne au Québec le contrôle de son immigration. A l'opposé, elle s'attriste du fait que la région n'a plus de représentants au conseil des ministres.

«A cause de cela, le développement de la région a ralenti...», estime-t-elle.

Toutefois, elle ajoute qu'elle sent du respect à son endroit de la part des

Voir Gagnon-Tremblay en page A2

Suprem Automobile

4620, boul. Bourque Rock Forest • (819) 821-9272

Météo



PLUIE

Maximum 17 Minimum 10

Index

Ann. classées...C6,D4	Horoscope.....C7
Arts et spectacles...D1	Messier.....C8
Chez nous.....B1	Météo.....C7
Décès.....D6	Mot perdu.....C7
Économie.....B3	Mots croisés.....C6
Éditorial.....A6	Sports.....C1
Éphémérides.....C7	

À LIRE DEMAIN



La Cité des rivières passe en mode opération

Les artisans du Groupe Show célèbrent le 25e anniversaire de fondation

À ses débuts, le Groupe Show chantait en formation chorale, cartables en main. Vingt-cinq ans plus tard, les blouses blanches ont fait place aux paillettes et les cartables ont été abandonnés au profit des pas de danse.

La Tribune 1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8 www.cyberpresse.ca	
PRÉSIDENT ET ÉDITEUR Raymond Tardif	VICE-PRÉSIDENT FINANCES ET ADMINISTRATION René Morin
RÉDACTION (819) 564-5454 Télécopieur 564-8098 redaction@latribune.qc.ca	PUBLICITÉ (819) 564-5450 Télécopieur 564-5482
RÉDACTEUR EN CHEF Maurice Cloutier	DIRECTEUR François Fouquet
DIRECTEUR DE L'INFORMATION Michel Morin	ADJOINTS Alain LeClerc Christian Malo
ADJOINTE AU DIRECTEUR Jacynthe Nadeau	ANNONCES CLASSÉES (819) 564-2222 Télécopieur 564-5482
TECHNOLOGIE ET INFORMATIQUE DIRECTEUR René Béliveau	Lundi au jeudi : 8 h 30 à 16 h 30 (au bureau) 8 h 30 à 19 h 30 (au téléphone) Vendredi : 8 h 30 à 16 h 30 (au bureau)
ADJOINT Stéphane Garant	ABONNEMENT ET TIRAGE (819) 564-5466 Sans frais 1 800 567-6955
PRODUCTION DIRECTEUR André Roberge	DIRECTEUR André Custeau
ADJOINTS Steeve Rancourt Michel Doyon	ADJOINT Serge Nadeau

GAROU

Suite de la page A1



La Ferrari conduite par Garou a été lourdement endommagée à l'arrière. La carrosserie a été endommagée par le feu.

présence d'alcool dans cet accident.

Parmi les trois éléments qu'il restait à vérifier, à savoir l'assoupissement, la vitesse ou le bris mécanique, la première hypothèse du moment d'assoupissement a été retenue.

«Sur la scène même de l'accident, aucune trace de freinage ni de dérapage n'a été relevée. C'est pourquoi la cause la plus probable serait le moment d'assoupissement.»

La voiture était endommagée un peu tout le tour, mais surtout du côté droit, à cause des tête-à-queue et des deux impacts contre la glissière de sécurité. Évidemment le moteur, situé à l'arrière, a été endommagé par le feu et comme il s'agit d'une voiture décapotable, le toit a aussi été abîmé.

Le devant du véhicule est intact.

La Ferrari a été entreposée pour quelques heures dans l'enclos d'une fourrière, à Eastman, où le propriétaire de la région de Montréal devait venir

en reprendre possession.

«Il aurait été bien mieux de se trouver une chambre d'hôtel à Montréal. Mais il avait hâte d'être à la maison», ne peut que constater Iréné Garand. «Il n'a rien du tout», s'étonne-t-il encore.

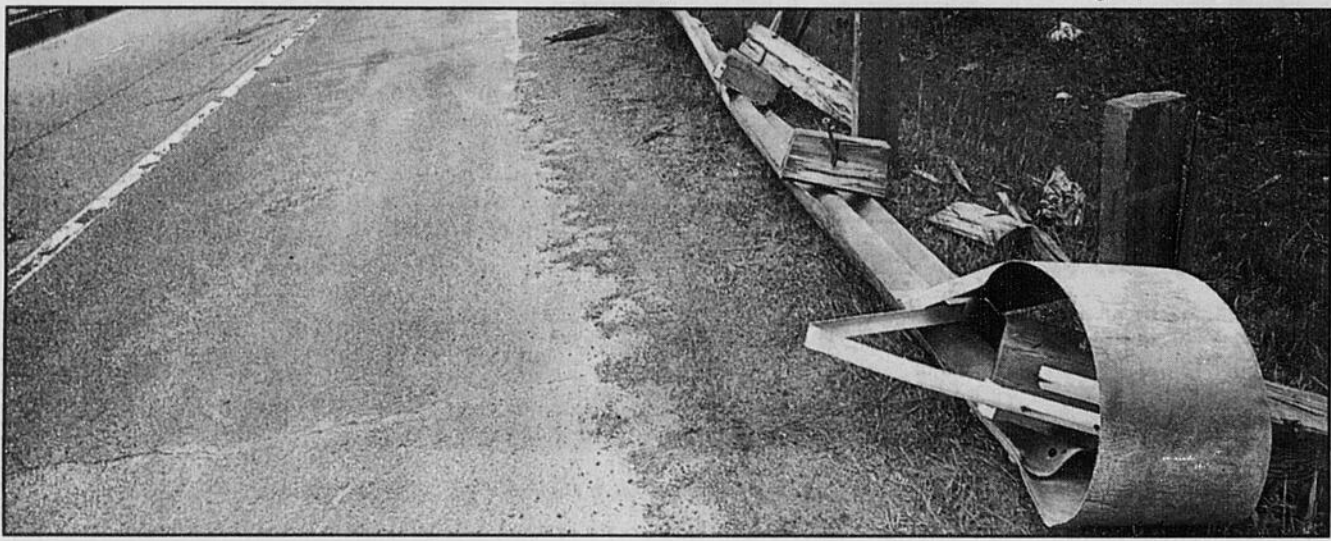
C'est donc une période de repos qui commence de façon mouvementée pour Garou. Ce dernier était absent de la maison familiale au moment où *La Tribune* a communiqué avec son père hier. Il devrait faire des commentaires aujourd'hui même sur son accident.

Selon le vice-président de Productions Feeling, Mario Lefebvre, qui gère la carrière du chanteur, Garou s'est dit conscient d'avoir été très chanceux de s'en être sorti sans blessure sérieuse.

Les policiers de la Sûreté du Québec continuent tout de même d'enquêter sur l'accident, même s'il semble que la vitesse ne soit pas non plus en cause.



Les photographes et les cameramen ont fait le pied de grue sur les terrains d'une fourrière, à Eastman, où la Ferrari endommagée a été conduite après l'accident. Le propriétaire du véhicule, de la région de Montréal, devait venir en reprendre possession.



La glissière de sécurité témoigne de l'impact du véhicule sur plusieurs mètres.

GAGNON-TREMBLAY

Suite de la page A1

ministres québécois qu'elle doit approcher afin de faire avancer ses dossiers. Elle profite également de ses contacts demeurés toujours très bons avec les fonctionnaires des ministères où elle a œuvré.

«J'ai toujours eu la passion pour la politique et cette passion ne s'est pas éteinte malgré sept années dans l'opposition...»

Appréciée de ses collègues (A3)

«On revient en arrière»

Janvier Cliche critique le projet de loi 28 du ministre Trudel

François Gougeon
SHERBROOKE

«C'est un malheureux retour du balancier: au lieu de renforcer la démocratie en s'assurant de la participation de la population, on revient en arrière en redonnant le pouvoir aux gestionnaires!»

Le président de la CSN-Estrie, Janvier Cliche, a très mal réagi hier au dépôt du projet de loi 28 du ministre Rémy Trudel, à la Santé et aux Services sociaux, au sujet de la réorganisation des régions régionales et des conseils d'administration des établissements du réseau public.

M. Cliche estime que la démocratie va en souffrir car on éloigne les citoyens du processus décisionnel. «Par cette réforme, le gouvernement du Québec vient centraliser davantage le processus décisionnel par une ligne d'autorité ministérielle qui n'aura jamais été aussi évidente. Dans les faits, les régions régionales, dont celle de l'Estrie, se trouvent à devenir le bras droit du ministre en région», a-t-il notam-

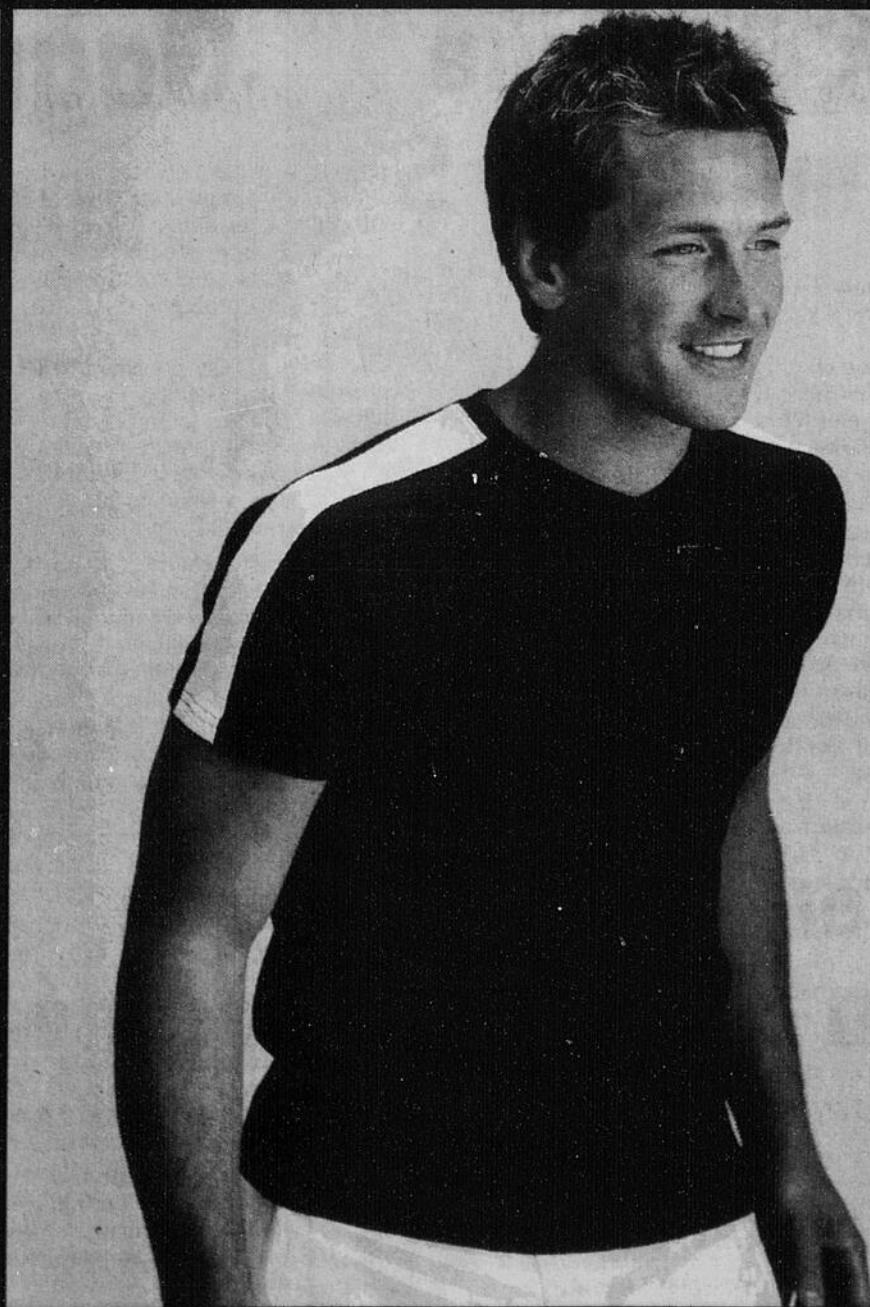
ment exprimé.

M. Cliche a fait remarquer qu'avant la réforme de l'ancien ministre Marc-Yvan Côté, il y avait trop de gestionnaires sur les conseils d'administration. Il y a eu des changements et cela a donné une place importante à la population. «Et maintenant, c'est le retour du balancier», a dit M. Cliche.

«Il s'agit d'un recul pour la démocratie au sein des institutions publiques des services de santé», a aussi fait valoir Janvier Cliche, qui juge bidon la proposition de Forum des citoyens prévue à l'intérieur du projet de loi 28. Il estime que cela n'aura aucune influence «étant donné qu'il ne pourra valider les décisions prises au sommet et exprimer son degré de satisfaction envers les services».

Enfin, le président de la CSN-Estrie dit déplorer que c'est le «pouvoir médical» qui prendra le contrôle du réseau en étant sur-représenté au sein des conseils d'administration. «Les travailleurs et travailleuses seront évacués des conseils d'administration et l'aspect social sera banalisé par rapport au médical», a fait valoir M. Cliche.

LE TREXXEN ET UN®



LE TEE-SHIRT BANDE GRAPHIQUE 19.99

Un rapport qualité-prix exceptionnel de notre collection de tee-shirts pur coton interlock de qualité supérieure. Attention à l'épaule, délimitée par une large bande blanche en contraste sur charbon, royal, olive, turquoise. P.m.g.tg.ttg. Rég. 25.00* Pantalon coton-nylon genoux articulés 49.95

la maison

simons

47070

Nuage noir pour la Traversée

Une entreprise fait «geler» certains biens afin d'obtenir une garantie de remboursement

David Bombardier

MAGOG

La Traversée internationale du lac Memphrémagog a encaissé un coup dur, hier, alors qu'un bref de saisie avant jugement a été exécuté dans les locaux de l'organisme. «Les biens saisis restent sur place, mais l'organisme ne peut pas s'en départir. Ils sont "gelés" jusqu'au jugement», explique l'avocat Alain Thivierge, qui représente Infographie de l'Estrie, l'un des créanciers de la Traversée.

L'entreprise de Magog, qui a entrepris une procédure légale en vue de récupérer une somme de 2415 \$ due par l'organisme, craignait ne pas pouvoir être remboursée advenant un gain en cour contre la Traversée.



Me Alain Thivierge

Me Thivierge a donc émis un bref de saisie avant jugement devant la Cour du Québec hier matin, exécuté quelques heures plus tard par le huissier Serge Proteau. Advenant une victoire en cour, Infographie de l'Estrie s'assure donc d'être remboursée.

Selon l'avocat, les biens «gelés» comprennent notamment des chaloupes et leurs moteurs - utilisés pour assister les nageurs pendant la Traversée - ainsi que du matériel de bureau tels des ordinateurs et des imprimantes.

«Je l'ai fait pour protéger les intérêts de mon client, souligne Me Thivierge. C'est une mesure de protection.»

Rappelons que la Traversée doit 100 000 \$ à une trentaine de créanciers. Le maire de la Ville de Magog, Marc Poulin, a annoncé mercredi en conférence de presse que la Ville s'engagerait immédiatement à consentir un prêt de 25 000 \$ à l'organisme, ce qui lui permettrait de rembourser 25 pour cent des sommes dues, à condition que tous les créanciers donnent leur accord.

Manque de clarté

L'avocat trouve que la situation n'est «pas claire». Les dirigeants de la Traversée «ont annoncé en conférence de presse qu'ils n'étaient pas certains d'avoir l'accord de tous les créanciers, mais ils assurent qu'il y aura une autre édition», note-t-il.

«Nous craignons que les actifs de l'organisme soit transférés à un autre organisme en vue de permettre la tenue de l'événement malgré l'absence d'entente avec les créanciers», précise l'avocat dans le bref de saisie, ce qui équivaldrait selon lui à «faire faillite et repartir sous un autre nom».

Me Thivierge dénonce aussi le manque de communication entre la Traversée et le créancier qu'il représente. «Nous n'avons pas eu de réponse à nos actions ni d'appel de membres du comité d'administration, affirme-t-il. En conférence de presse, ils ont annoncé que 75 pour cent des créanciers étaient d'accord avec la proposition, mais nous n'avons jamais vu la liste de ces créanciers. Nous n'avons pas de preuve formelle.»

L'avocat propose de «laver le linge sale en famille». Il est d'avis que «des créanciers auraient dû être consultés au départ, plutôt que d'être acculés au pied du mur».

Malgré tout, Me Thivierge se montre toujours ouvert à une entente: «La balle est dans leur camp», lance-t-il.



La Traversée internationale du lac Memphrémagog a reçu la visite d'un huissier, hier. L'un de ses créanciers, Infographie de l'Estrie, a entrepris une procédure légale afin d'obtenir une garantie de remboursement pour une somme de 2415 \$.

Magog ne renonce pas à consentir un prêt de 25 000 \$

David Bombardier

MAGOG

Même si au moins un créancier n'adhère pas à la proposition de paiement partiel de la Traversée internationale du lac Memphrémagog, la Ville de Magog pourrait quand même accorder le prêt de 25 000 \$ qu'elle avait promis à l'organisme.

Le maire de Magog, Marc Poulin, a affirmé hier qu'il n'était pas certain que la Ville «laisse tout tomber à cause d'un seul créancier».

«On attend jusqu'à mardi matin pour voir où en est la situation avec la Traversée, poursuit le maire. On prendra une décision mardi soir au conseil de Ville et nous donnerons notre réponse mercredi matin à la Traversée.»



Le maire Marc Poulin



Suzanne-Marie Landry

adhérer à la proposition de paiement partiel, qui équivaut à 25 pour cent des sommes dues, pour que la Ville libère la somme de 25 000 \$.

Du côté de la Traversée, aucune position n'a été prise quant au bref de saisie avant jugement émis par l'avocat d'Infographie de l'Estrie. «On analyse la situation avec les procureurs de la Traversée», a dit Suzanne-Marie Landry, directrice générale du Comité des événements Magog-Orford, qui organise la Traversée et la Fête des vendanges.

Selon Mme Landry, aucun autre créancier n'a jusqu'à maintenant manifesté son désaccord quant à la proposition de la Traversée. «Plus de 75 pour cent de nos créanciers sont d'accords», confirme-t-elle.

La date limite pour obtenir l'accord de tous les créanciers demeure toujours fixée à aujourd'hui.

Des fleurs pour Monique Gagnon-Tremblay

Ses collègues saluent ses 15 ans à l'Assemblée nationale

Gilles Fiset

SHERBROOKE

«Monique Gagnon-Tremblay, c'est ce qu'il y a de meilleur en politique».

Le compliment vient de son chef, le député de Sherbrooke, Jean Charest, qui a toujours été bien placé pour juger le travail politique de la députée de Saint-François.

«Elle est un bel exemple de femme engagée, au service de sa communauté et elle le fait avec aplomb et énergie. Elle a toujours bien représenté l'Estrie. Elle est un atout pour la région. Elle a toujours été efficace, autant quand elle a été dans l'équipe ministérielle qu'à l'opposition», a ajouté M. Charest.

«La célébration des 15 ans de carrière de députée devrait être une fête pour tous les gens de la région...»

Son collègue de Richmond, Yvon

Vallières, est en mesure d'apprécier la longévité de la carrière de Monique Gagnon-Tremblay, lui qui est le doyen des libéraux avec ses 23 ans.

«Ce que j'admire le plus chez elle, c'est sa détermination et qu'elle soit très humaine dans les relations qu'elle entretient au plan politique. Elle se soucie également d'être bien représentative de l'opinion des gens. Bien des politiciens viennent en politique pour faire avancer leurs idées. Elle, elle cherche à comprendre aussi le point de vue des gens et elle cherche à parler correctement en leur nom. C'est tout ça qui explique sa longévité en politique...»

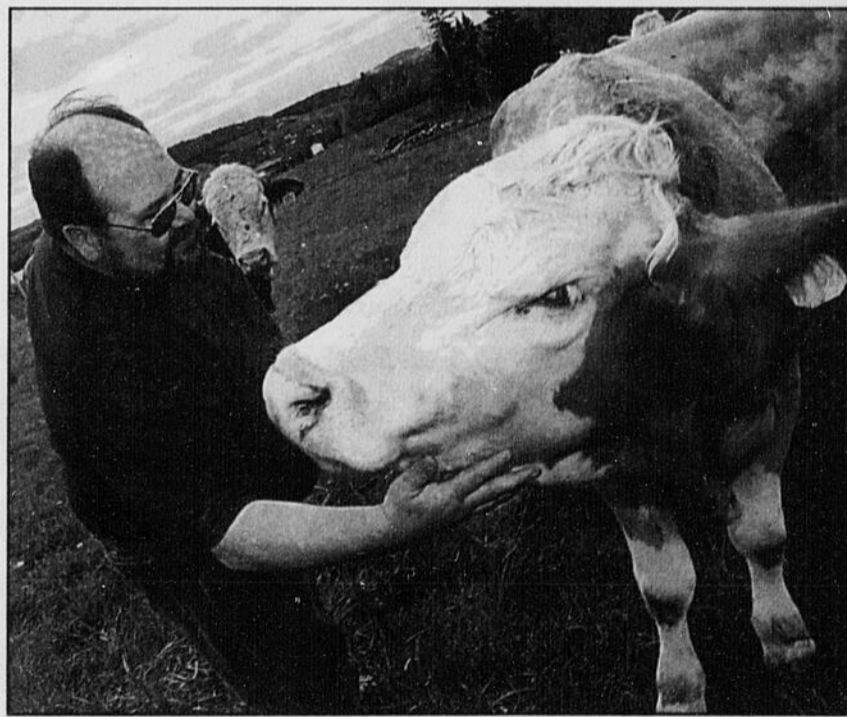
Il a également souligné que Monique Gagnon-Tremblay a toujours su exercer une influence sur le part et sur le chef.

Lise Drouin-Paquette est également en mesure de commenter le travail de la députée de Saint-François pour

qui elle a été une attachée politique durant cinq ans. Mme Drouin-Paquette est également très active au sein du groupe «Femmes et politique municipale», une organisation qui cherche à encourager la venue de femmes en politique.

C'est pourquoi, elle souligne que Mme Gagnon-Tremblay est un modèle pour les femmes d'ici.

«Elle figure parmi les pionnières et elle est un modèle par sa détermination. Elle est une femme d'action. Elle est une grosse travailleuse, une travailleuse acharnée. Il ne faut pas oublier que les femmes doivent souvent en faire plus pour obtenir le même résultat qu'un homme... Sa longévité en politique se comprend très bien puisqu'elle est une femme à l'écoute des gens de son comté, une femme aux services des gens de son comté et de l'ensemble du Québec... C'est quelqu'un que l'on peut admirer...»



La mort par cruauté de neuf vaches du troupeau du producteur Renald Montminy, de Saint-Rémi-de-Tingwick, demeure énigmatique.

La police poursuit son enquête

François Gougeon

SHERBROOKE

L'enquête se poursuit toujours en marge des événements très particuliers survenus à la ferme de Renald Montminy, de Saint-Rémi-de-Tingwick, où neuf vaches sont mortes de complications résultant de l'introduction violente d'un long objet contondant dans le vagin des animaux.

«Pour l'instant, le dossier est ouvert en regard d'une cause de cruauté envers des animaux. Mais dépendant de notre enquête, ça peut prendre une autre forme, que ce soit de la bestialité ou autre», a soumis hier le caporal Serge Pépin, du poste d'Arthabaska de la Sûreté du Québec.

Depuis qu'il est en poste à cet endroit, c'est la première fois qu'un dossier du genre lui est soumis. Mais dans sa carrière, s'il a déjà vu un cas de bestialité sur des animaux de ferme alors

qu'ils étaient à Valleyfield - une histoire de sodomie - il n'a jamais eu connaissance d'un cas comme celui à la ferme du Chemin du Lac, non loin de l'ancienne municipalité de Trois-Lacs.

«C'est vraiment très particulier et c'est sûr qu'on va poursuivre nos vérifications. On va vérifier ce qui en est des personnes résidant dans les environs pour voir si, par exemple, une personne vivant seule n'aurait pas pu s'introduire en douce dans l'étable pour y commettre ce genre de méfait», a précisé le caporal Pépin.

Rappelons que comme *La Tribune* le rapportait hier, ce n'est qu'à la suite d'une expertise poussée et différentes autopsies, après la mort inexplicable de plusieurs vaches au cours des deux derniers mois, que le producteur Renald Montminy a obtenu la confirmation de la cause exacte de ces décès. Et celui-ci se demande si cela est l'oeuvre d'un malade sexuel ou encore de quelqu'un qui lui en veut pour une raison qu'il ignore.

Perrault ne sent pas que la balle lui est destinée

Le maire commente avec ironie la décision de Lennoxville

Claude Plante

cplante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE

Le maire de Sherbrooke, Jean Perrault, ne sent pas que la balle lui est destinée quand les élus de Lennoxville optent pour laisser à la nouvelle Ville fusionnée le soin de démanteler les fortifications du bunker des Hells Angels.

De plus, le seul candidat déclaré à la mairie de la future ville unifiée commente avec ironie la décision de Len-

noxville, dont les élus refusent la fusion avec leurs voisins.

«M. (Douglas) MacAulay (maire de Lennoxville) dit que sa municipalité n'a pas les moyens de le faire. Ça fait un peu particulier à entendre...»

«Je ne sais pas si on en fera un enjeu électoral», ajoute-t-il en parlant du démantèlement du bunker du boulevard Queen. «C'est un peu tôt pour parler de ça. Je serai candidat, c'est sûr, mais on n'est pas encore en campagne électorale. C'est encore loin.»

Rappelons qu'au début de la présente semaine, les élus de Lennoxville

ont renoncé à servir de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme permettant d'exiger le démantèlement de fortifications sur des immeubles, sans égard au droit acquis.

M. MacAulay expliquait la décision par le manque de ressource et de temps avant la fusion projetée dans la région sherbrookoise.

Robert Pouliot, autre maire ne cachant pas son intérêt pour le plus haut poste élu de la nouvelle Ville, dit qu'on traversera «le pont lorsqu'on sera rendu à la rivière», dans ce dossier épineux.

Qui sont les nouveaux touristes?

L'industrie est invitée à voir au-delà de ses créneaux habituels

André Laroche
aloroche@latribune.qc.ca
SHERBROOKE



Hélène Laperrière

L'industrie touristique doit s'apercevoir qu'elle se prive d'une importante clientèle si elle se cantonne dans son créneau étanche et traditionnel.

C'est le message qu'a lancé Hélène Laperrière, du groupe Culture et ville, lors du 69e congrès de l'ACFAS qui s'est conclu hier à l'Université de Sherbrooke.

«On ne peut plus penser aujourd'hui que ce sont les professionnels scolarisés qui vont apprécier la musique classique et le musée des Beaux-Arts», a-t-elle expliqué, en reconnaissant qu'elle caricature la réalité pour faire passer son message.

«Les touristes aujourd'hui n'entrent plus dans les classes socio-économiques d'autrefois. Prenons la clientèle ethnoculturelle, qui est en croissance, qui constituera bientôt la moitié de la clientèle montréalaise. On peut voir un homme né d'une mère libanaise, scolarisé, qui a un emploi précaire, qui aime l'opéra et le rock, et qui passe ses vacances à vélo ou en patins à roues alignées. Je le classe dans quel créneau, lui?», a-t-elle demandé.

À cette interrogation s'ajoute la question du jumelage, pas toujours évident, entre le tourisme et la culture. La réponse tient en l'identité régionale, croit Mme Laperrière.

«Notre chance, c'est la mondialisation qui amène l'uniformisation et la standardisation. Cela amène un renforcement de l'identité régionale, qui va s'opérer si l'on en ressent le besoin. Je crois que le Québec est rendu à cette étape», a-t-elle affirmé.

Guides culturels

C'est avec cette conviction que la chercheuse a entrepris la rédaction d'une quinzaine de guides culturels axés sur chaque région du Québec. «Ce ne sont pas les régions administratives, mais bien les régions identitaires», a-t-elle précisé.

«J'explique aux lecteurs pourquoi ils se trouvent en Estrie, en Montérégie ou au Saguenay. Ce n'est pas qu'une question de moustiques ou pas de moustiques», a ajouté la résidente de

Magog.

Pour relever ce pari, Hélène Laperrière superpose l'histoire, le patrimoine, la culture littéraire, l'architecture et le paysage «pour faire transpirer une identité» de chaque région. Elle y travaille depuis environ sept ans.

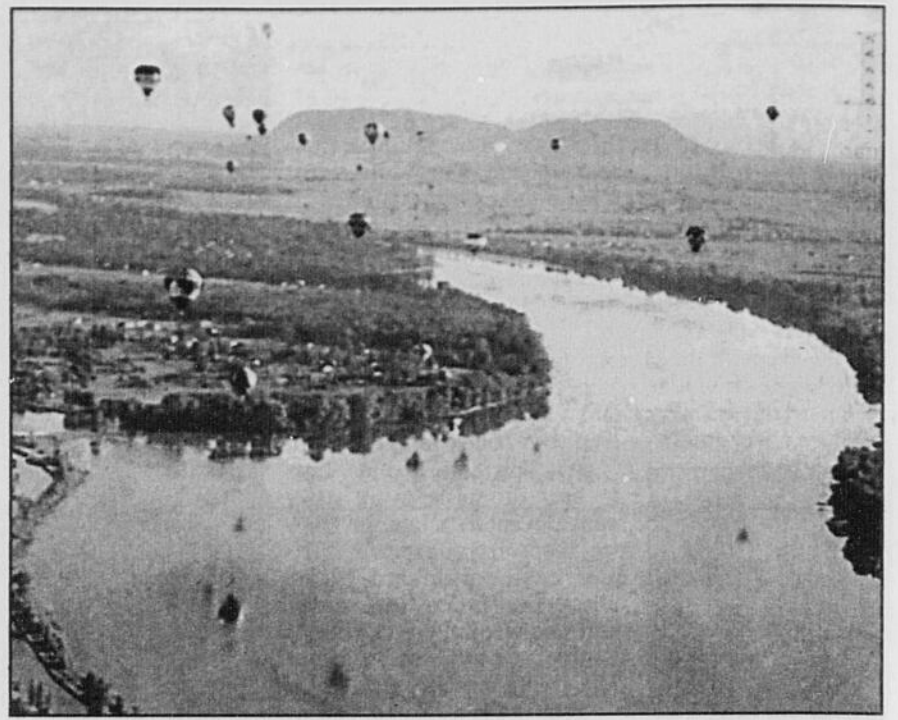
«Ce que je dis aux gens, dans le fond, c'est que vous êtes assez grands pour trouver ce que vous voulez. Les gens sont curieux et veulent apprendre. Je les amène voir par exemple une église pour leur faire découvrir ce qu'est qu'un oculus», a-t-elle expliqué.

Le guide sur l'Estrie devrait sortir des presses des éditions Boréal au mois d'août. Les gens de la région en apprendront, croit-elle.

«Je dis que l'Estrie est un pays dans un pays. Par exemple, Georgeville est le seul endroit au Québec à avoir une architecture géorgienne. C'est ici que l'on retrouve les seuls cantons rectangulaires au monde, de neuf miles par 12 miles. Ils ont été créés ainsi sous l'influence des seigneureries», a-t-elle ajouté, inépuisable.

Quelques adresses

Ses ouvrages compteront quelques adresses de restaurant et d'hébergement. Mais Hélène Laperrière se garde bien de juger la qualité de leur table.



Le Festival des mongolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu est sans doute un de ces événements sur lesquels on ne peut coller un profil type de touriste.

«Je les mets pour rendre service aux touristes, qui seraient rendus là dans leur journée. Dans le guide sur la Montérégie, j'ai placé l'adresse d'un petit bistro où l'on mange pour quatre piastres et demi. Mais j'étais fatiguée cette journée-là et j'ai trouvé le tenancier si sympathique...»

Les enseignants au coeur de la réforme

André Laroche
aloroche@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Si la nouvelle façon d'évaluer les apprentissages des écoliers fait tant de vagues chez les enseignants, c'est parce que le véritable enjeu de la réforme scolaire demeure inavoué.

C'est la conclusion à laquelle est arrivée Julie Desjardins, professeur à l'Université de Sherbrooke,

après avoir écouté des professeurs qui ont participé à ses sessions de formation sur la réforme. Elle a alimenté également son «humble» réflexion à partir de grilles d'observation remplies par ses étudiantes au baccalauréat.

«Dans la réforme de 1979, on découpait les apprentissages pour pouvoir les évaluer un à un, de façon sommative (la note) et de façon formative (pour que l'enseignant adapte son enseignement)», a rappelé Mme Desjardins hier dans sa présentation donnée lors du 69e congrès de l'ACFAS.

«Sauf que dans la pratique, l'évaluation sommative a été privilégiée au détriment de l'évaluation formative. De façon traditionnelle, l'enseignant évalue donc ses écoliers avec des examens préparés souvent par d'autres, que l'enfant doit subir seul à la fin d'un chapitre ou d'une étape, et corrigés avec une grille préparée par d'autres. À la fin, il y a une note», a-t-elle rappelé.

Or, la réforme scolaire change la

donne complètement.

La réforme impose l'évaluation de tâches multiples accomplies seul ou en équipe. Elle demande aussi à l'enseignant d'évaluer non seulement l'apprentissage de ses écoliers, mais également de la progression de chacun d'eux.

«C'est pourquoi les examens ne sont plus appropriés. L'enseignant doit utiliser des travaux scolaires qui comportent des traces du processus d'apprentissage pour pouvoir faire son évaluation des compétences», a expliqué Mme Desjardins, qui croit en les possibilités de cette démarche.

«Cette évaluation va aider le professeur à mieux faire apprendre et à ajuster ses méthodes d'enseignement. Je trouve que le ministère de l'Éducation (MEQ) a trouvé un moyen ingénieux pour que l'enseignant ait d'un seul coup les deux fonctions de l'évaluation», croit-elle.

De plus, a souligné Mme Desjardins, il y a dorénavant trois niveaux de responsabilité dans l'évaluation des écoliers répartis entre l'école, les professeurs du même cycle et le titulaire de la classe.

«Cela oblige la concertation entre les enseignants. Le MEQ a créé des conditions pour empêcher un professeur de s'échapper au regard de leurs collègues. C'est inédit et je pense que c'est dans une volonté du MEQ d'améliorer les pratiques pédagogiques», a déclaré l'universitaire.

Cette dernière croit d'ailleurs que cette collaboration constitue le véritable enjeu de la réforme, plutôt que l'objectif annoncé de modifier la nature des apprentissages des écoliers.

«Ce n'est pas dit car cela aurait créé de la résistance chez les professeurs», a-t-elle affirmé. «Par contre, cet enjeu inavoué amène une mauvaise compréhension de la réforme chez les enseignants.»

Julie Desjardins a souligné à ce propos que plusieurs obstacles se dressaient toujours dans la bonne mise en application de la réforme. Elle a rappelé que le Conseil supérieur de l'Éducation avait déjà recommandé de mettre des ressources supplémentaires à la disposition des enseignants qui se sentent démunis face à la nouvelle approche d'évaluation.

DIVORCE ET PENSION
Si tu payes une pension à ton ex-épouse pour elle-même et NON pas pour tes enfants, rejoins les rangs de notre association qui demande un TERME de deux ans à cette pension.
Rencontre samedi 19 mai à 10h, chez Stanley (819)877-5856



VENTE

SURPLUS D'INVENTAIRE

20% A 50%

DE RABAIS SUR

fenêtres en P.V.C. et portes d'acier

Choix incroyable! Payez et emportez!

(ARGENT COMPTANT SEULEMENT)

VENDREDI, SAMEDI ET DIMANCHE

18, 19 ET 20 MAI - DE 9H À 17H

FENÊTRES ROBERT... LA QUALITÉ QUI SE VOIT!

Depuis 50 ans

À LA FINE POINTE DES TENDANCES

ET DES BESOINS DU MARCHÉ

PORTES ET FENÊTRES

FABRIQUÉES ICI-MÊME À L'USINE

59, chemin Labrie

Saint-François-Xavier-de-Brompton

(819)845-2731



Le marché a été stigmatisé par les biogaz

Denis Dufresne
SHERBROOKE

La «crise» des biogaz de 1997-1998 a non seulement causé une perte importante de la valeur marchande des propriétés du Développement Dubreuil, mais aussi une nette diminution de la part de marché qu'occupait ce secteur par rapport à ceux de Mi-Vallon, à Rock Forest, et Allard, à Fleurimont.

C'est ce qu'a soutenu hier devant la juge Suzanne Mireault l'évaluateur expert Réjean Guay, alors qu'il était appelé à témoigner par l'avocat des citoyens du Développement Dubreuil, Me François Gérin, dans le cadre du

recours collectif contre la Ville de Sherbrooke.

«La part de marché du Développement Dubreuil est passée de 40 pour cent avant les événements à 13 pour cent après», a affirmé M. Guay.

«Le Développement Dubreuil a ses propres caractéristiques. Les prix y étaient un peu plus bas qu'ailleurs, mais on avait un marché stable qui fluctuait comme les autres marchés dans le grand Sherbrooke, puis on a eu une rupture de marché», a-t-il ajouté.

«Mon opinion personnelle, c'est que probablement que l'ensemble de Fleurimont a été affecté, mais dans le quartier Dubreuil il y a eu une cassure au niveau des prix, alors que la situation était à l'inverse dans le secteur Mi-

Vallon, tandis qu'il y avait stagnation dans le secteur Allard», estime en outre le spécialiste, qui est rattaché à la firme Servitech, de Sainte-Foy.

En vue de réaliser une analyse de la «désuétude économique» du secteur Dubreuil, M. Guay a étudié les transactions dans ce quartier à partir de septembre 1997, au moment où on procédait aux premières évacuations en raison du problème de migration des biogaz, en plus d'interviewer des acheteurs et des vendeurs.

«Depuis 1997, le marché est déstabilisé, d'où la difficulté de faire des comparaisons avec les autres quartiers (...), a-t-il dit, soulignant que le problème des biogaz avait incité plusieurs propriétaires à mettre leur maison en

vente et «que dans la grande majorité des cas les ventes se sont faites avec un agent d'immeuble et il n'y a eu qu'une seule offre, les gens étaient donc captifs».

Pertes de 1,1 million \$

Et selon lui, la dégringolade du marché immobilier depuis l'automne 1997 fait en sorte que le Développement Dubreuil perd 1,1 million \$ par année en valeur de transactions.

«Un événement comme celui-là, j'appelle cela une cicatrice. Et pour l'effacer de la mémoire collective il faut une génération, ou 30 ans. A raison de 1,1 million \$ par année sur 30 ans, à 5,43 pour cent, ça donne 17,1 millions \$», illustre l'évaluateur.

Plus tôt en journée, l'avocat de la

Ville de Sherbrooke, Guy Achim, a complété le contre-interrogatoire de l'évaluateur Réjean Dugré et décelé certaines erreurs dans son rapport sur la perte de valeur des propriétés.

M. Dugré a dû reconnaître que le marché immobilier avait repris l'an dernier de la vigueur dans le Développement Dubreuil, mais a maintenu que les propriétés situées à moins de 200 mètres du lieu d'enfouissement de la Ville de Sherbrooke ont subi une dépréciation de 50 pour cent.

Il estime également que les maisons situées au-delà de cette limite et qui ont dû être évacuées durant la «crise» des biogaz ont perdu 30 pour cent de leur valeur, tandis que celles situées au-delà de la rue Débonnair auraient perdu 70 pour cent de leur valeur.

Rien ne changerait pour Waterville

Claude Plante
cplante@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Les gens de Waterville renoncent à voir ériger un mur tout au tour de leur municipalité à la suite de la fusion à huit dans la région sherbrookoise. Les récentes déclarations du maire d'Ascot, Robert Pouliot, n'ont pour but que de faire peur aux Watervillois.

Faits divers

Et un de plus!

Fleurimont (psj) - Sur les hauteurs de la rue King Est, à Fleurimont, il y a eu collision automobile et cervidé.

Cela s'est passé vers 2 h 45, hier, non loin de la rue Raby. Mort du chevreuil et dommages matériels pour la voiture. Le conducteur, de Sawyerville, s'en est tiré sans blessure.

Comme le constate avec les divers incidents des dernières semaines, il faut se méfier même en milieu urbain.

On dépouille un sportif

Sherbrooke - De retour à son domicile, rue de Montréal, dans le Vieux-Nord de Sherbrooke, un amateur de sports divers a constaté que des voleurs avaient raflé tous les équipements qu'il conservait dans sa camionnette.

Avaient disparu un vélo de montagne, des harnais, des sangles, des câbles, bref tout l'attirail d'un amateur d'escalade. Il y avait également dans les objets volés, un pistolet «paint ball» pour les guerres fictives avec des projectiles à base de peinture. Enfin, c'est du matériel volé dont la valeur totalise quelque 2500 \$.

C'est ce que soutient le maire de Waterville, Gérard Boudreault, qui réagissait aux propos de M. Pouliot. Rappelons que la municipalité d'Ascot refuse de donner son appui au projet de Waterville de joindre la MRC de Coaticook.

«C'est les mêmes arguments que M. Pouliot nous servait lors de l'annexion d'une partie d'Ascot à Waterville. C'était pour coûter plus cher. C'était pour être l'enfer», lance-t-il, excédé.

«Ça ne changera rien. On ne verra pas la différence. Nous sommes déjà une municipalité assez autonome. C'est clair que M. Pouliot veut se venger pour l'annexion.»

Angèle Morin fait partie de l'équipe ayant fait circuler une pétition à Waterville en faveur du rattachement vers la MRC de Coaticook. Elle n'a pas digéré les avertissements de M. Pouliot. Elle a entrepris de démonter les arguments apportés par le maire d'Ascot dans *La Tribune* cette semaine.

Selon ses recherches auprès de divers services publics, dans les faits, rien ne changerait vraiment, dit-elle. À titre d'exemple, des élèves du secondaire de Waterville vont déjà à l'école à Coaticook tandis que d'autres vont à Sherbrooke. Au niveau de l'école anglaise, l'école Alexander-Galt, de Lennoxville, accueille déjà des élèves de plusieurs MRC estriennes.

BEAUTÉ

à la baie

Christian Dior

UNE PRIME POUR VOUS



seulement @
la Baie

Cette luxueuse prime, exclusive à la Baie, vous est offerte à l'achat de 35 \$ ou plus de produits de beauté ou de fragrances Christian Dior pour femme.

Hydra-corps satin, lait haute hydratation au calcium, 50 ml;

eau démaquillante fraîcheur, visage et yeux, 50 ml;

Phenomen-A jour, crème correctrice rides, 10 ml;

rouge à lèvres, ton Butterfly Rose, 3,5 g;

eau de parfum J'adore en atomiseur, 1,2 ml;

fard à joues Final, ton Contour;

pochette à cosmétiques Dior grise.

Une prime par personne. En vigueur jusqu'au dimanche 27 mai ou tant qu'il y en aura. Ces articles ne sont pas offerts à la Baie, Jardins Dorval.

Découvrez NoAge Essentiel et dites non au vieillissement.
30 ml, 65 \$, 50 ml, 95 \$.

VENTE 1 JOUR

60%
sur tous nos vestons et complets

Demain seulement

pour **lui** ENTREPÔT

2251, rue King Ouest
Sherbrooke • 821-4419

loto-québec		résultats	
649	Tirage du 2001-05-16	GAGNANTS	LOTS
		6/6	0 2 000 000,00 \$
		5/6+	8 65 816,40 \$
		5/6	236 1 784,80 \$
		4/6	11 857 68,10 \$
		3/6	213 760 10,00 \$
		Ventes totales: 12 550 686 \$	
		Prochain gros lot (appr.): 5 000 000 \$	
49	Tirage du 2001-05-16	GAGNANTS	LOTS
		6/6	0 1 000 000,00 \$
		5/6+	0 50 000,00 \$
		5/6	26 500,00 \$
		4/6	1 057 50,00 \$
		3/6	19 689 5,00 \$
		Ventes totales: 554 179,00 \$	
649 +	Tirage du 2001-05-16	10 31 42 49	
		GAGNANTS	LOT
		55	181,82 \$
*Seules les sélections participant au Loto 649 et au Québec 49 sur le même billet sont admissibles à la promotion.			
Banco	Tirage du 2001-05-17	Banco Special	
04 05 09 11 13 16 22 24 29 32			
34 35 37 47 52 54 57 60 62 66			
15 à 20/20	1 000 000 \$	11/20	50 \$
14/20	10 000 \$	10/20	20 \$
Structure des lots	13/20 1 000 \$	9/20	10 \$
	12/20	500 \$	5 \$
		8/20	5 \$
Extra	Tirage du 2001-05-17	Extra	Tirage du 2001-05-16
3 551 4 4424	NUMÉRO: 599198	NUMÉRO: 392823	
Le jeu doit rester un jeu			
Les modalités d'encaissement des billets gagnants passeront au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.			
T.V.A. LE RESEAU DES TIRAGES DE LOTO-QUÉBEC			

Primes HBC

TRANSFORMEZ VOS ACHATS DE TOUS LES JOURS EN RÉCOMPENSES

Amassez des points dans tous les magasins de la Compagnie de la Baie d'Hudson: la Baie, Zellers, Déco Découverte ou hbc.com

Doublement pratiques, vos cartes de crédit la Baie et Zellers vous donnent accès à un plus grand choix!

Les sociétés de détail de la Compagnie de la Baie d'Hudson - la Baie, Déco Découverte, Zellers et Zellers Special - acceptent désormais les cartes de crédit la Baie et Zellers dans tous leurs magasins, pour toutes vos emplettes. Des exceptions s'appliquent.

Vous pouvez échanger vos points du programme primes HBC ou du Club Z contre des milles de récompense AIR MILESSM.

la **Baie**
J'aime, j'achète!

47613

Opinions

L'omniprésence des vidéopokers

Au lendemain d'un référendum où les habitants du Nouveau-Brunswick ont décidé par une mince majorité (53 contre 47 %) du maintien du réseau public de vidéopokers et devant l'immense controverse suscitée par le jeu pathologique, le gouvernement du Québec prévoit tenir un forum l'automne prochain pour avoir l'avis d'experts sur l'impact des vidéopokers et des casinos.

Au plus fort de l'actualité cette semaine, le sujet a été traité par des experts à pleines pages dans les journaux nationaux. L'augmentation sans précédent de l'accès à des formes légales de gambling est reconnue, tout comme le double discours de l'État qui, à la fois, admet les problèmes causés par le jeu compulsif et en ré-

colte les profits.

Le jeu est une passion vieille comme le monde, disent les experts, et il demeurera. Ce qui, ajoutent-ils, n'enlève rien aux responsabilités de l'État. Ces spécialistes multiplient les analyses, les suggestions et les recommandations.

Dès l'ouverture du congrès de l'ACFAS (l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences) mardi à l'Université de Sherbrooke, Rina Gupta, professeur de psychologie à l'Université McGill et cofondatrice du Centre international d'étude sur le jeu et les comportements à risque chez les jeunes, a affirmé haut et fort que le jeu fait un désastre chez les adolescents québécois. Il y a quelques mois à Montréal, un colloque organisé par un député révolté par ce phénomène avait donné des conclusions similaires.



Que le gouvernement contrôle les nombreuses loteries et les casinos, c'est correct. Mieux vaut le gouvernement que le crimé organisé! Mais pourquoi ne pas limiter et régir beaucoup mieux les fameux vidéopokers

qui sont partout, dans les restaurants, dans les bars et même dans des dépanneurs.

Malheureusement, ce sont trop souvent les jeunes et les démunis qui sont les utilisateurs les plus réguliers des vidéopokers qui, eux, ne perdent jamais d'argent... Le référendum tenu au Nouveau-Brunswick indique que les régions francophones ont voté en faveur des appareils de jeu tandis que les régions anglophones ont penché nettement pour leur bannissement.

Faut-il vraiment s'étonner que des amis vous disent que les problèmes de leur fils ou leur fille originent du jeu? À l'heure où les emplois ne sont pas accessibles à tous et où le taux horaire est souvent bien ordinaire, faut-il s'étonner que de plus en plus de gens croient trouver la chance devant un vidéopoker?

La Fédération des commissions

scolaires, qui groupe 60 commissions et un million d'étudiants au Québec, a demandé récemment au gouvernement de rendre les vidéopokers moins accessibles. Actuellement, il y a 15 200 terminaux dans 4141 sites, soit le nombre le plus élevé au Canada.

La ministre déléguée à la Santé, Agnès Maltais, a raison de dire qu'un référendum, comme celui tenu au Nouveau-Brunswick, n'est pas la solution. Facile de prévoir qu'au Québec, le résultat serait de l'ordre de 50-50. Mais, après deux commissions parlementaires sur le jeu et ses impacts, il faut aller plus loin.

Il faut tout simplement dire la vérité et ne pas se perdre dans les analyses des experts, même les plus percutantes. La vérité, c'est que l'omniprésence des vidéopokers n'a plus de sens.

Tribune libre

La démocratie dans la mondialisation

M. Jean-Guy Dubuc

D'abord, recevez mes félicitations pour votre éditorial du 23 avril. Pour moi, c'est la première phrase qui m'a amené la réflexion suivante: capitalisme = démocratie?

Selon moi, il existerait au moins deux démocraties: celle des pays riches, ou du nord, et celle des pays pauvres, du sud.

Le simple bon sens m'indique qu'il est illusoire et même utopique de vouloir imposer une démocratie représentative et trop dispendieuse comme la nôtre, dans des pays où les deux tiers de la population souffre d'analphabétisme chronique et d'une très grande pauvreté.

C'est ainsi que l'ignorance des méthodes de contrôle modernes des naissances, combinée à la propagande du clergé, en majorité catholique romain, contribue à aggraver la pauvreté des familles et à exclure les femmes de leurs institutions civiles et politiques. Les chefs de ces institutions religieuses, toutes autocratiques, n'ont surtout pas de leçon de démocratie à donner aux dirigeants politiques de ces pays, ni à personne.

Sachant que le droit de vote pour les femmes a été accordé tardivement en France (1944), un des pays le plus misogynes d'Europe, imaginez le défi à relever pour ces petits pays, en majorité catholique et espagnol.

Étant donné que notre démocratie de type représentative ou avec députés, origine du temps des chevaux, je crois que ce concept est désuet. Avec les nouvelles technologies encouragées d'ailleurs par l'État, les distances et le temps n'existent plus.

Donc, je vote pour la vraie démocratie, antique et directe, c'est-à-dire votons tous par ordinateur, chez nous, aux quatre jours ou aux quatre semaines s'il le faut. À mon avis, ceux qui crient et manifestent le plus fort contre la mondialisation sont les mêmes qui se sont précipités sur l'achat d'ordinateurs depuis l'arrivée d'internet. (...)

Jean-Guy Caron Windsor

Je suis une prêtre du diocèse de Sherbrooke, ayant travaillé à l'exercice comme aumônier militaire. Je suis maintenant retraité, marié et en contact avec mes confrères et amis du diocèse.

Je trouve tout à fait abominable la saga Jolicoeur. Un tel gribouillage n'aurait pas lieu dans les Forces ou dans n'importe quel club de hockey, football, etc. Un peu de discipline, d'esprit de corps, de respect des autres auraient tôt fait de terminer la farce. (...)

On me dit que M. Jolicoeur fait du bien. Je l'espère pour lui et les personnes qu'il rencontre. Je sais aussi que

des paroissiens de Saint-Charles-Garnier et des personnes d'autres paroisses où il va prêcher, ne l'aiment pas, le disent et envoient des lettres à l'évêque. Et après. Cela ne fait pas de lui un saint ou un imbécile... C'est la normale des choses depuis que le monde est monde.

Qu'il soit populaire, tant mieux pour lui. À la condition que ce ne soit pas là ce qu'il cherche. Moi j'en doute, vu l'insistance à manipuler les médias.

Qu'on le dise rebelle, je ne vois pas en quoi. Ce n'est pas le fait d'avoir les cheveux longs ou courts qui a une importance quelconque. Ce n'est pas aussi d'affirmer une idée la plus à droite ou la plus à gauche du spectre des idées

débatues qui le fait rebelle ou non. Il ne faut pas lire beaucoup sur l'histoire ou sur la théologie pour s'apercevoir que tout a été dit ou presque et que la liberté de conscience individuelle dépasse toutes les lois, édits, règlements... et cela en accord avec la théologie catholique traditionnelle.

Je suis d'accord avec Mgr Gaumond qui fait son possible dans les circonstances, prenant en cause les désirs et les besoins de tous ses prêtres.

Mes confrères et moi avons atteint les 40 de sacerdoce en l'an 2000. Quelqu'un l'a-t-il su...

Richard Veilleux Cookshire

Un triste spectacle

Le Sommet des Amériques nous a permis, par le truchement des différentes chaînes de télévision, de voir le comportement de certaines personnes qui manifestaient, soi-disant contre le manque de respect de la démocratie des leaders représentant les 34 pays impliqués dans les discussions d'intérêts communs.

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, la plupart des manifestants désiraient dénoncer, entre autres, l'absence d'efforts sérieux qui auraient pour effet d'enrayer la pauvreté dans le monde.

Quel triste spectacle que de voir ces énergumènes agir comme des anarchistes sous le couvert du droit à la liberté d'expression. Les quelques dizaines de millions qu'aurait coûté ces manifestations auraient été plus utiles s'ils avaient justement servi à combattre la pauvreté.

La vraie démocratie aurait été mieux servie si on avait laissé nos représentants, élus démocratiquement, prendre les décisions qui leur semblaient les meilleures, quitte à devoir répondre de ces décisions à l'occasion de consultations ultérieures (scrutins). (...)

Souhaitons que le vrai sens du mot démocratie retrouve la pureté de sa noblesse et que la conception que les gens civilisés s'en font soit de nouveau restaurée.

André Dubois Rock Forest

Une abominable saga

Je suis une prêtre du diocèse de Sherbrooke, ayant travaillé à l'exercice comme aumônier militaire. Je suis maintenant retraité, marié et en contact avec mes confrères et amis du diocèse.

Je trouve tout à fait abominable la saga Jolicoeur. Un tel gribouillage n'aurait pas lieu dans les Forces ou dans n'importe quel club de hockey, football, etc. Un peu de discipline, d'esprit de corps, de respect des autres auraient tôt fait de terminer la farce. (...)

On me dit que M. Jolicoeur fait du bien. Je l'espère pour lui et les personnes qu'il rencontre. Je sais aussi que

des paroissiens de Saint-Charles-Garnier et des personnes d'autres paroisses où il va prêcher, ne l'aiment pas, le disent et envoient des lettres à l'évêque. Et après. Cela ne fait pas de lui un saint ou un imbécile... C'est la normale des choses depuis que le monde est monde.

Qu'il soit populaire, tant mieux pour lui. À la condition que ce ne soit pas là ce qu'il cherche. Moi j'en doute, vu l'insistance à manipuler les médias.

Qu'on le dise rebelle, je ne vois pas en quoi. Ce n'est pas le fait d'avoir les cheveux longs ou courts qui a une importance quelconque. Ce n'est pas aussi d'affirmer une idée la plus à droite ou la plus à gauche du spectre des idées

débatues qui le fait rebelle ou non. Il ne faut pas lire beaucoup sur l'histoire ou sur la théologie pour s'apercevoir que tout a été dit ou presque et que la liberté de conscience individuelle dépasse toutes les lois, édits, règlements... et cela en accord avec la théologie catholique traditionnelle.

Je suis d'accord avec Mgr Gaumond qui fait son possible dans les circonstances, prenant en cause les désirs et les besoins de tous ses prêtres.

Mes confrères et moi avons atteint les 40 de sacerdoce en l'an 2000. Quelqu'un l'a-t-il su...

Richard Veilleux Cookshire

Point de vue

Au-delà des préjugés

Depuis 1957, le mouvement international Aide à toute détresse Quart monde (ATD), fondé par le père Joseph Wrésinski et dédié aux droits de la personne et de la famille, dénonce la misère comme une violation des droits humains et travaille à la recherche de solutions durables avec les plus pauvres.

À Sherbrooke, il existe une section de ce mouvement appelée ici Solidarité Quart Monde (SQM). Beaucoup pensent que la pauvreté consiste à ne posséder aucun bien, ce qui est une fausseté véhiculée par les préjugés de la société. Ces gens instinctivement s'isolent de crainte d'être jugés. Ceux qui fréquentent le mouvement dénoncent la perception que la population a des personnes qui vivent la pauvreté.

On entend parfois des réflexions comme celle-ci: «Une personne vivant de la Sécurité du revenu ne doit pas

posséder de biens tels un téléviseur, un logement décent, de beaux vêtements; surtout, elle ne peut s'accorder un petit plaisir comme s'acheter une bonne bouteille de vin ou une bonne bière». À entendre parler ces gens, nous avons l'impression, parce qu'une personne est plongée dans la pauvreté, qu'elle doit arrêter de vivre. Cela prend énormément de force pour accepter une situation de pauvreté non voulue, je ne veux pas parler de cas d'exception mais bien de la majorité qui n'a pas choisi cette vie.

Parfois, par exemple, nous avons l'impression que la personne en situation de pauvreté n'a pas de droits. Le père Wrésinski donnait l'exemple de sa mère. «Comme elle était très pauvre, sa mère recevait de l'aide pour nourrir sa famille. Un jour, elle reçut de son mari, resté en Pologne, un magnifique piano, mais tous ceux qui vivaient autour d'elle l'ont commencé à la juger. On allait même dire qu'elle mentait à tous: com-

ment une femme sans argent peut-elle se payer ce luxe? Cela a été jusqu'à l'isoler dans le quartier, jusqu'au jour où elle vendit le piano à un prix ridiculement plus bas que sa valeur».

Combien de fois entendons-nous ou voyons-nous des abuseurs qui profitent de la détresse des personnes qui vivent la misère. Beaucoup pensent que ces gens qui sont sans ressources pécuniaires sont aussi des demeurés ou des faibles qui ne pensent qu'à s'étendre devant le téléviseur ou à boire de la bière toute la journée.

Nos ornières nous empêchent de voir toute la détresse psychologique et l'impuissance que ressentent ces personnes. Elles se sentent jugées, méprisées et pourtant, chaque jour est un combat pour survivre. Nous n'avons qu'à penser que pour elles, être malades est un luxe qu'elles ne peuvent se payer. Se nourrir, se vêtir, se loger sont les préoccupations premières.

Les enfants, eux aussi, subissent les assauts des préjugés. On n'a qu'à observer et écouter les enfants entre eux. Quand ils veulent en isoler un autre, ils le traitent de BS avec mépris. Les enfants ne font que reproduire la pensée de leurs parents à l'école. Un jour, un enfant en larmes demanda à sa mère: «Maman, que veut dire le mot BS, les autres à l'école rient de moi et me crient ce mot». Comment une mère peut-elle expliquer à son jeune enfant que cela ne veut pas dire bon à rien? Ceux qui vivent la pauvreté ne sont pas des «bons à rien» car ils sont capables d'aimer sincèrement.

Souvent, on juge ces gens comme étant violents, mais certains se font violence à eux-mêmes parce qu'ils vont combattre les préjugés qu'on entretient contre eux. Malheureusement, ils utilisent les préjugés qu'on a envers eux pour se juger sévèrement. Voilà où mène une mauvaise perception de ceux qui vivent la misère: une perte d'estime

d'eux-mêmes.

Dans notre société, pourquoi tons n'auraient pas le droit à leur dignité humaine et au respect? Le droit de marcher la tête haute?

Le mouvement (SQM) est là pour faire prendre conscience qu'il faut dire non à la misère, car elle est inacceptable. Il veut aussi démystifier les préjugés envers les personnes qui ne vivent que pour survivre et les faire sortir de leur isolement. Pour ces raisons chaque 17 octobre, journée de trêve, nous marchons en silence, pour signifier notre refus de la misère par solidarité. Ceux que nous jugeons les plus marginalisés, au sens des exclus, sont peut-être à Sherbrooke les plus riches en qualités humaines.

Jean-Guy Trépanier
Au nom de Solidarité Quart Monde
Membre de la Table d'action
contre l'appauvrissement de l'Estrie

Les douaniers seront relogés

Ottawa consacra 5 millions \$ pour rajeunir le poste frontalier de Stanstead

François Gougeon
SHERBROOKE

Le poste frontalier de Stanstead, à la hauteur de l'autoroute 55, dans les Cantons-de-l'Est, fera l'objet d'investissements d'au moins 5 millions \$ d'ici 2003.

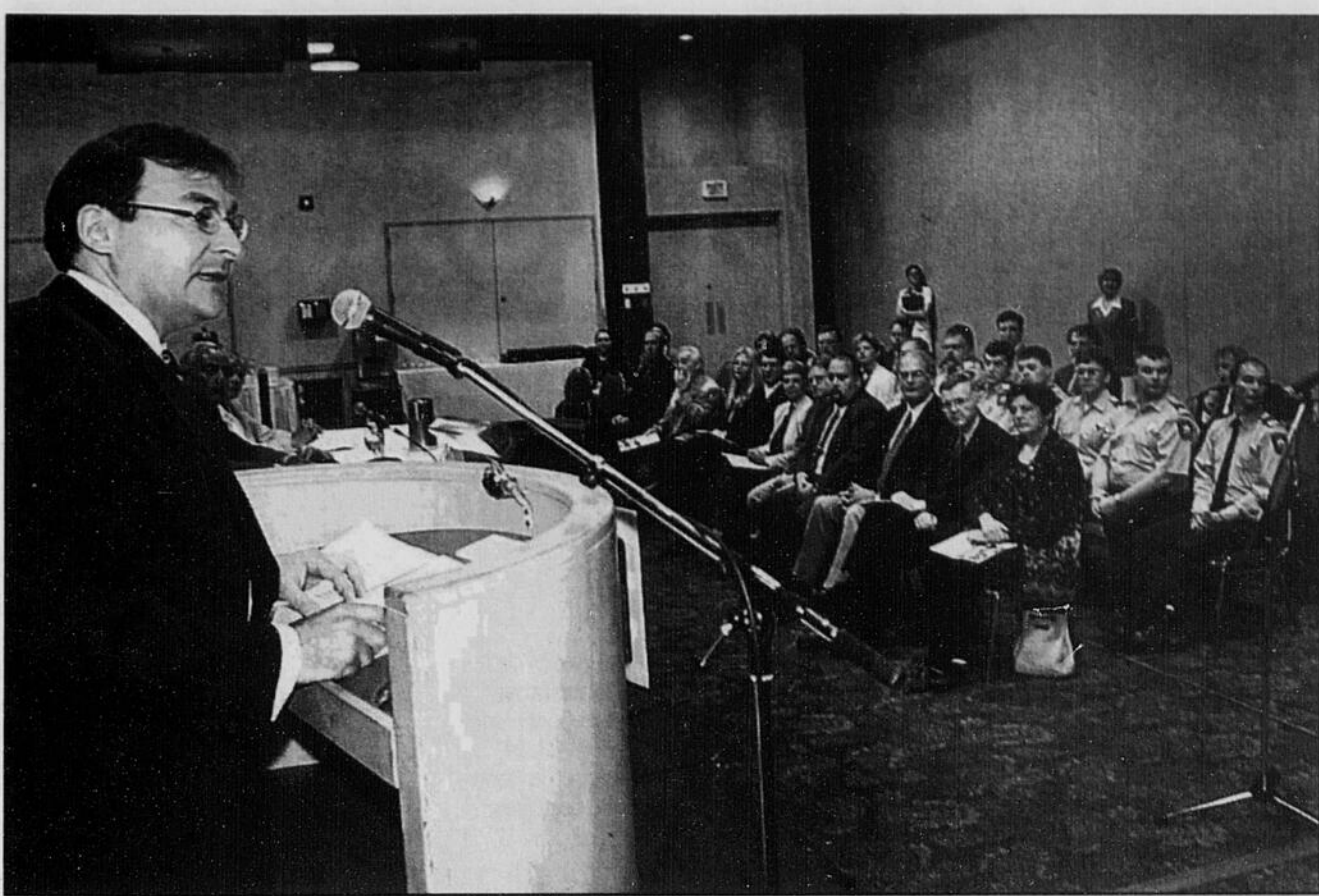
En procédant hier matin en grandes pompes à cette annonce devant de nombreux douaniers réunis pour l'occasion au Delta, le ministre fédéral responsable, Martin Cauchon, n'a cependant pu préciser la nature exacte des travaux.

«Il faudra attendre d'avoir complété l'étude de faisabilité en cours. Mais c'est certain qu'on doit procéder à des travaux majeurs car les installations qui datent de 1961 sont désuètes... Et depuis les dernières années, il y a eu à ce poste frontalier un accroissement considérable d'activités. Si bien que le personnel y est entassé», a dit le ministre du Revenu et secrétaire d'État responsable de l'agence de développement économique du Canada.

M. Cauchon a également signalé avoir visité les lieux et estimé nécessaire de «repenser le site» et de procéder au remplacement «de nombreux systèmes et éléments de ses bâtiments». Mais de façon précise quant aux travaux à faire, il faudra attendre la conclusion de l'étude de faisabilité et M. Cauchon a souligné que cela pourrait dépasser les 5 millions \$.

Outre la vétusté des lieux, ce projet s'inscrit dans le cadre du Plan d'action des douanes 2000-2004 lancé il y a un an et qui, pour le Canada, prévoit des investissements de 100 millions \$ sur cinq ans.

Grosso modo, ce plan vise à faciliter



Le ministre Martin Cauchon a annoncé hier un investissement de 5 millions \$ au poste douanier de Stanstead, à la hauteur de l'autoroute 55, mais n'a pu préciser la nature exacte des travaux.

la circulation des expéditions commerciales et les voyageurs à faible risque, d'aider les entreprises canadiennes à être plus concurrentielles et à libérer les agents des douanes afin qu'ils puissent davantage se concentrer sur les activités essentielles à la protection de la

frontière canadienne.

Chose certaine, le projet pour le poste douanier de Stanstead figure en priorité au gouvernement fédéral en raison notamment de son achalandage: 150 000 camions y sont passés l'an dernier contre 55 000 en 1991, soit une

hausse de 175 pour cent, alors qu'avec 1800 autobus recensés en 2000, cela re-

présente une augmentation de 125 pour cent sur 10 ans.

Le ministre Martin Cauchon, assisté de différents responsables et en présence du député David Price, a d'autre part tenu à adresser ses félicitations aux douaniers pour la façon dont ils se sont acquittés de leur tâche lors du Sommet des Amériques.

Entre le 1er et le 21 avril dernier, près d'un million de voyageurs ont franchi la frontière dans la région de Stanstead, alors que 37 000 inspections secondaires ont été menées et que 23 000 d'entre eux ont été renvoyés aux gens de l'Immigration. Et pour Martin Cauchon, les douaniers se sont acquittés de leur tâche dans les règles de l'art. Il a même demandé aux personnes présentes dans la salle de les applaudir.

Rumeur vite niée

Par ailleurs, intervenant à la période de questions, le président du Syndicat des douanes, Jean-Pierre Fortin, a vivement surpris le ministre en lui demandant ce qu'il adviendrait des succursales de Drummondville, Sherbrooke et Granby, où le personnel est affecté à des tâches douanières d'ordre commercial.

«On a été informé que les trois bureaux doivent fermer», a dit M. Fortin; ce qu'a énergiquement nié le ministre Cauchon. «Il n'est aucunement question d'une fermeture de ces bureaux», a soutenu le ministre. Cela a «rassuré totalement» le responsable syndical.

Détention préventive pour un fournisseur d'écoliers

Jacques Lemoine
SHERBROOKE

Jimmy Dupuis, âgé de 45 ans, restera écroué en attendant d'être jugé pour trafic de stupéfiants et de possession en vue de trafic de 127 grammes de champignons magiques,

39,5 grammes de marijuana et 23 grammes de résine de mari. Il a été interpellé le 14 mai dernier.

En rendant cette décision hier, le juge Gabriel Lassonde de la Cour du Québec, à Sherbrooke, a émis l'opinion que les citoyens bien informés ne comprendraient pas que le prévenu puisse être élargi pendant les procédures.

Le détective Yves Royer de la police de Coaticook avait témoigné à l'enquête sur cautionnement qu'un écolier de 13 ans interpellé à l'école avec de la marijuana a révélé l'avoir achetée peu de temps avant de l'accusé alors qu'il était accompagné de deux jeunes de son âge.

Dupuis est prestataire de la sécurité du revenu. Il demeure dans un rayon de quelques centaines de mètres d'une école primaire et de deux écoles secondaires. Le prévenu se trouve en probation depuis le 6 octobre pour possession de stupéfiants, bris de promesse et entreposage illégal d'arme à feu.

M. Royer avait mentionné qu'une personne lui a aussi fait part d'un va-et-vient de jeunes de 10 à 20 ans au domicile de l'inculpé.

La police a saisi les stupéfiants lors d'une perquisition sur mandat, ainsi qu'un montant de 550 \$ en petites coupures et des documents.

M. Royer a indiqué que son enquête permet de croire que le suspect a effectué plus de 200 trafics

de stupéfiants depuis le 15 avril.

Le procureur Charles Crépeau a réclamé la détention préventive de Dupuis en invoquant notamment le risque de récidive.

Me Jean-Marc Bénard estimait pour sa part que son client pourrait profiter d'un élargissement régi par des conditions que le tribunal pourrait imposer à ce dernier.

On a appris que neuf policiers municipaux et agents de la SQ ont effectué une perquisition chez Dupuis lundi après-midi.

Ils ont trouvé les champignons magiques dans la garde-robe d'une chambre et le congélateur, la résine de mari dans des bouchons dans le bureau d'une chambre et la marijuana dans le salon et une autre chambre.

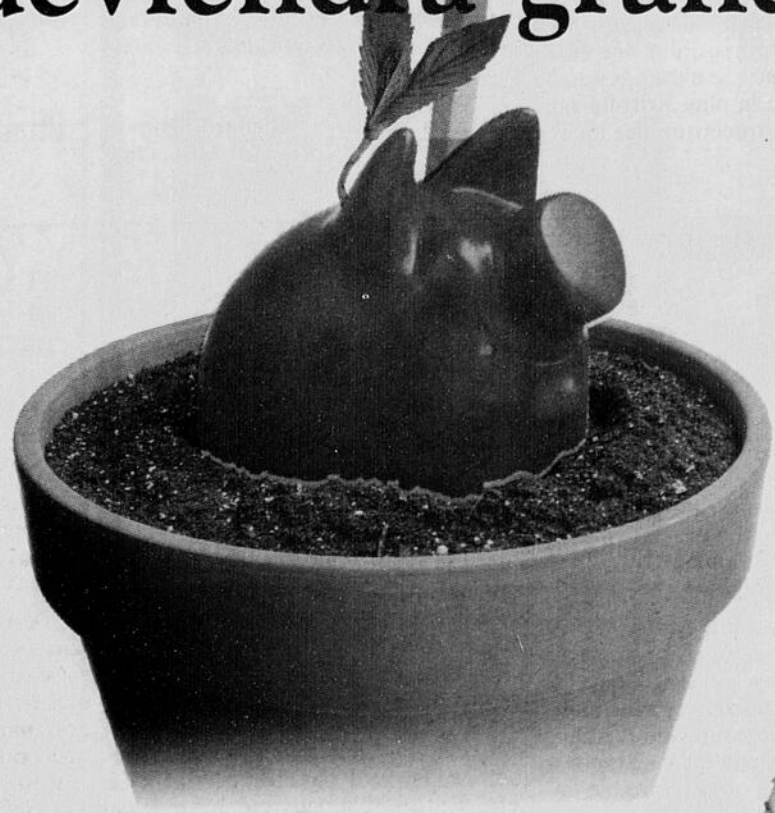
Jusqu'à
7,50%
la dixième année

OBLIGATIONS
À TAUX
PROGRESSIF
PLACEMENTS
QUÉBEC

www.placementsqc.gouv.qc.ca

Pour favoriser la croissance de vos placements, les Obligations à taux progressif Placements Québec sont l'assurance d'un bon rendement. Obtenez des taux avantageux garantis pendant 10 ans et bénéficiez de la garantie sans limites du gouvernement du Québec. Profitez aussi de leur flexibilité puisqu'elles sont encaissables à leur date anniversaire, sans pénalité.

Petit placement deviendra grand!



1 800 463-5229

Pour la région de Québec, composez le 521-5229.

Heures d'ouverture:
du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h
et les samedis de mai, de 10 h à 16 h.

Québec
Placements Québec



RANDONNÉE À VÉLO

au profit de la Fondation
des maladies du coeur

Ce samedi 19 mai
Parc Blanchard

Circuit de 53 km

Coût d'inscription suggéré :
5 \$ minimum par personne

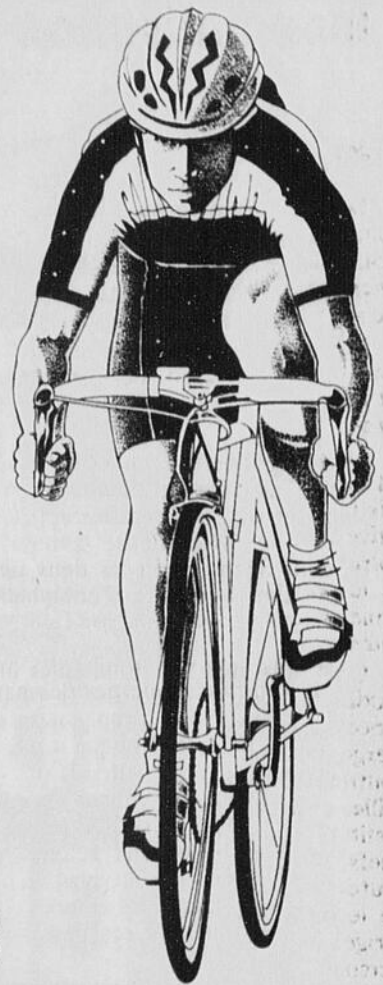
Départ à 9 h

inscriptions à partir de 8 h
sur place

Une invitation du Complexe
médi-sportif

Maxi Club de Sherbrooke

MAXI CLUB



Jusqu'au samedi 19 mai,

paye les **2** taxes

sur tous les vêtements en magasin,
chaussures, bottes de marche et
espadrilles, patins à roues alignées,
équipements de camping, vélos.

Pas d'exception.

MOMO

mon magasin de sports

Sherbrooke • Magog • Granby

(819) 822-3077

(819) 868-6968

(450) 372-9066

Le projet CHEVALIN galope de plus belle

La GRC prépare d'autres perquisitions et d'autres arrestations

Pierre Saint-Jacques
SHERBROOKE

Il ne faudrait pas croire que le projet CHEVALIN de la Gendarmerie Royale du Canada a cessé de galoper.

Dans les jours et les semaines qui viennent, on sera à même de constater que l'allure de l'opération n'a pas diminué, que d'autres perquisitions et d'autres arrestations seraient au programme.

On sait que la région immédiate de Sherbrooke, principalement à cause d'Ernest «Ernie» Pitt, âgé de 53 ans, de Lennoxville, s'est retrouvée au coeur de cette opération d'envergure internationale visant à mettre fin aux activités illicites de trois organisations criminelles, spécialisées dans l'importation de drogues et le blanchiment d'argent au Canada.

Le courtier principal en haschisch autour duquel gravaient les trois organisations a été identifié comme étant Pitt.

Plus de 20 arrestations

Il a été appréhendé en France, le mardi 15 mai 2001, alors que 21 autres personnes étaient arrêtés dans six autres pays, dont une de-

mi-douzaine au Québec et deux dans la région de Toronto.

Plus près du territoire de La Tribune, outre Pitt, il y a eu l'arrestation de son épouse, Suzan Renaud, âgée de 44 ans, de Lennoxville. Cette dernière a été arrêtée au domicile de la rue Belvidere. Stéphane Gervais, âgé de 38 ans, a été arrêté route 108, dans le Canton de Hatley.

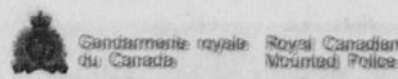
D'autres individus ont été ciblés du côté de Sutton et de la région de Drummondville.

Détenus à Montréal

Toutes les personnes appréhendées restent détenues jusqu'au mardi 22 mai, jour où seront fixées les enquêtes sur cautionnement. Tout se passera à Montréal.

On n'a pas fini d'entendre parler de cette opération unique à bien des égards, tant par l'ampleur des importations de stupéfiants que par celle des manoeuvres de blanchiment d'argent.

Hier matin, il y a eu point de presse avec le sergent d'état major Christian Côté, de la GRC de Sherbrooke, du sergent Martine Fontaine, de l'Unité mixte des produits de la criminalité de la GRC et du directeur Adrien Mercier, de la Régie de Police de Memphrémagog.



Projet Chevalin Project Saisies / Seizures 1999-2001



Canada



PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 27 MAI 2001, SAUF AVIS CONTRAIRE, DANS LA LIMITE DES STOCKS

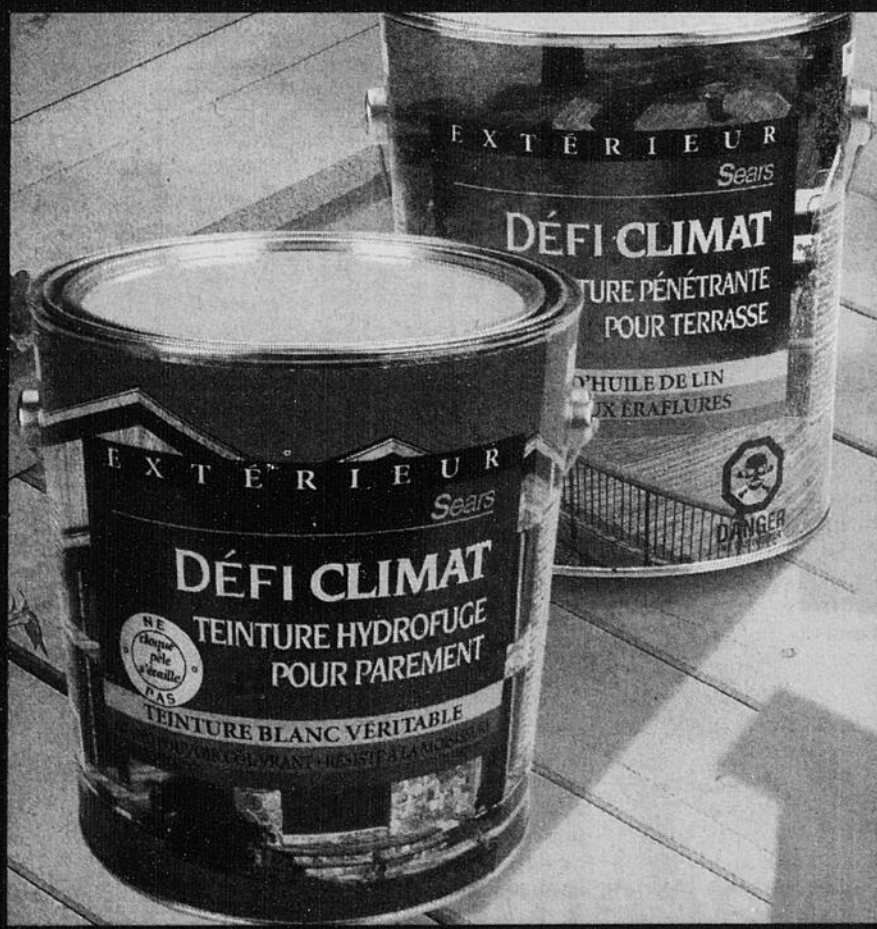
UNE affaire

moitié prix

TOUS LES FINIS DE LA TEINTURE DÉFI CLIMATTM POUR TERRASSES ET PAREMENTS

Teinture Défi Climat en 120 couleurs. Grand teint. 3,78 L. Rég. Sears 39,99. Ch. 19⁹⁹

16,99 avec remise du fabricant de 3 \$ à poster; détails en magasin



L'Unité mixte des produits de la criminalité

Des invitations avaient été envoyées par la GRC à tous les corps policiers de la région qui auraient désiré participer aux activités et opérations de l'Unité mixte des produits de la criminalité.

La Régie de Police de Memphrémagog avait accueilli favorablement la demande et c'est ainsi que l'enquêteur Daniel Labranche a pu s'impliquer dans le projet CHEVALIN depuis le début jusqu'à aujourd'hui, et pour quelques semaines encore.

C'est une expérience en profondeur sur ce qui se passe dans le milieu des trafiquants, mais également dans celui des lisseurs d'argent.

Le sergent Martine Fontaine, de l'UMPC de la GRC, a profité de l'occasion pour inviter les gens qui s'interrogent sur certains trains de vie fastes dont ils sont témoins et sur lesquels ils entretiennent des doutes, d'en faire part aux membres de l'Unité.

On procédera à certaines vérifications.

Des gens qui ne travaillent pas ou peu, qui n'ont pas hérité de fortune colossale ou remporté de mirobolantes sommes à la loterie, ne manquent jamais d'étonner l'entourage dans lequel ils évoluent.

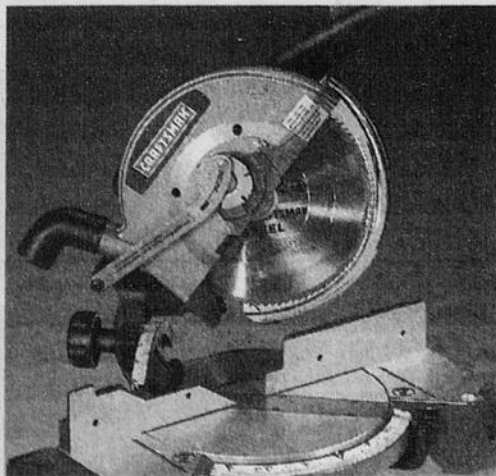
Il est assez aisé de procéder à de discrètes vérifications.

Une couverture

On sait que le problème des criminels bien organisés est de jouir du fruit défendu en lui donnant une couleur et une odeur acceptable.

Rappelons que dans le projet CHEVALIN, les principaux partenaires et initiateurs de l'opération au Canada ont été la GRC, l'Agence des douanes et du revenu du Canada et la Régie de Police de Memphrémagog.

À ces trois corps se sont greffés 11 autres organisations policières de neuf autres pays du monde.



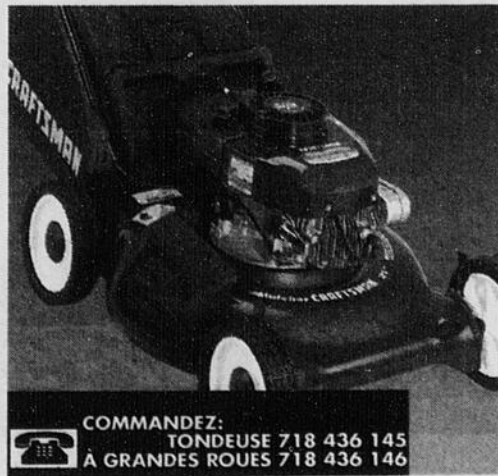
Au choix: liquidation des stocks!

moitié prix

Scie à onglets combinés CRAFTSMANTM 10 po, 15 A À base en aluminium ou en fonte. 5000 tr/minute. Rég. Sears 399,99.

199⁹⁹ Dans la limite des stocks

COMMANDEZ: BASE EN FONTE 098 428 540 BASE EN ALUMINIUM 098 428 541



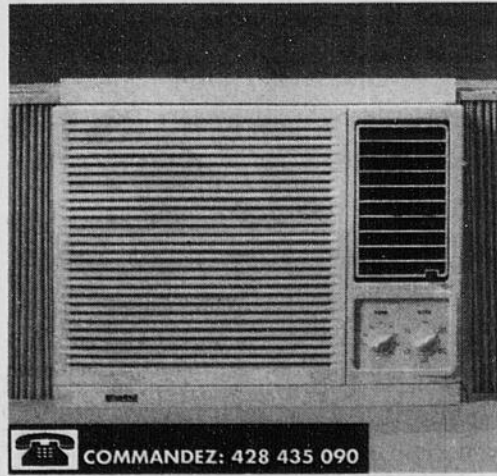
Pas de plus bas prix cette saison!

rabais 130\$

Tondeuse à essence CRAFTSMAN 6 hp, 21 po, à ensachage arrière Moteur Briggs & Stratton 'Quantum'. Avec sac facile à vider. Rég. Sears 429,99.

299⁹⁹ À grandes roues. Rég. Sears 459,99. 329,99.

Prix en vigueur jusqu'au dimanche 1^{er} juillet ou, si Sears est fermé, jusqu'au samedi 30 juin 2001



Rabais 100\$

Climatiseur de fenêtre mécanique KenmoreTM 10 000 B.T.U. Ventilateur à 2 vitesses, 3 vitesses de climatisation et 4 réglages d'orientation de l'air. Pour embrasure minimale de 16 po haut, 27-39 po large. Rég. Sears 599,99.

499⁹⁹ Prix en vigueur jusqu'au dimanche 1^{er} juillet ou, si Sears est fermé, jusqu'au samedi 30 juin 2001

COBRA La grille dorée
designer·manufacturier

Merci de nous Encourager

QUALITÉ QUÉBEC
ST-LUDGER L'ENTREPOT
183-F, rue Boisvert
DRUM. 400, Boul St-Joseph
VICTO 130, Notre Dame Est
SHERBROOKE 805, King E
SHERBROOKE 1569, Dunant
GRANBY 150-1 Principale
MAGOG 366, Principale

ERRATA

Veuillez noter ce qui suit au sujet de notre cahier publicitaire de la semaine du 12 mai 2001.

PAGE 1 : Tente à dôme/double-toit en 4 points (76-5032-4 et 76-5033-2) L'article en magasin peut différer de celui montré. Le choix peut varier selon le magasin.

Veuillez noter ce qui suit au sujet de notre cahier publicitaire de la semaine du 19 mai 2001.

PAGE 11 : Tente à dôme, avec vestibule (76-5027-8) Le choix peut varier selon le magasin.

VEUILLEZ NOUS EXCUSER DES INCONVENIENTS QUE CECI PEUT VOUS CAUSER.

Cnote-D320/321/01 Cahiers d'annonces français et bilingues

Recherchez ce symbole et appelez, sans frais, le 1-888-607-3277

Tous les articles accompagnés de ce symbole peuvent être achetés à votre magasin Sears ou commandés par téléphone. Dans ce dernier cas, vous pouvez venir chercher l'article à n'importe quel magasin Sears ou nous pouvons vous le livrer à domicile à peu de frais.



SEARS. CHOIX. SERVICES. RÉCOMPENSES.